



KPMG SA  
36 Rue Eugène Jacquet  
59700 Marcq en Baroeul

# Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025  
Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles  
87 Rue du Molinel Bâtiment A 59700 Marcq-en-Baroeul

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
36 Rue Eugène Jacquet  
59700 Marcq en Baroeul

## Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles

87 Rue du Molinel Bâtiment A 59700 Marcq-en-Baroeul

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

##### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels et qui constituent un changement de méthode comptable.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 20 mai 2026

KPMG SA

Jocelyn SCAMPS

Associé

**ANPEA**  
**Comptes annuels au 31/12/2025**

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENTS (I)</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 005,20	-5 005,20	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 542,84	-8 216,72	326,12	418,71
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Autres titres immobilisés	450 000,00		450 000,00	450 000,00
Prêts				
Autres Immobilisations Financières				
<b>Total II</b>	<b>468 548,04</b>	<b>- 13 221,92</b>	<b>455 326,12</b>	<b>455 418,71</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				17 828,38
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	179 787,51		179 787,51	443 682,60
Charges constatées d'avance	515,00		515,00	515,00
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>982 952,85</b>		<b>982 952,85</b>	<b>952 780,55</b>
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
<b>Disponibilités</b>	<b>387 261,66</b>		<b>387 261,66</b>	<b>262 654,96</b>
<b>Total III</b>	<b>1 550 517,02</b>	<b>-</b>	<b>1 550 517,02</b>	<b>1 677 461,49</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>2 019 065,06</b>	<b>- 13 221,92</b>	<b>2 005 843,14</b>	<b>2 132 880,20</b>

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	1 199 494,29	1 199 494,29
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	111 567,58	111 567,58
Réserves pour projet de l'entité	920 589,89	920 589,89
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	-306 825,09	-566 363,15
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-45 275,43	259 538,06
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>1 879 551,24</b>	<b>1 924 826,67</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>	23 921,49	23 921,49
<b>Total I</b>	<b>1 903 472,73</b>	<b>1 948 748,16</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>	-	-
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		15 662,08
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	-	<b>15 662,08</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	9 519,91	34 203,24
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	38 301,71	32 765,93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 974,79	46 764,79
Produits constatés d'avance	13 574,00	54 736,00
<b>Total IV</b>	<b>102 370,41</b>	<b>168 469,96</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 005 843,14</b>	<b>2 132 880,20</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	1 010	880	130	14,8%
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>dont parrainages</i>				
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>116 606</b>	<b>465 947</b>	<b>- 349 341</b>	<b>-75,0%</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	62 061	133 570	- 71 509	-53,5%
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	54 545	332 377	- 277 832	-83,6%
Dons manuels	7 229	9 986	- 2 757	-27,6%
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	47 316	322 391	- 275 075	-85,3%
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	15 662	17 533	- 1 871	-10,7%
<b>Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>				
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>				
Autres produits	1 071		1 071	
<b>Total I</b>	<b>134 349</b>	<b>484 360</b>	<b>- 350 011</b>	<b>-72,3%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	74 457	99 177	- 24 720	-24,9%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 914	2 833	7 081	249,9%
Salaires	93 085	101 309	- 8 224	-8,1%
Cotisations sociales	40 985	45 169	- 4 184	-9,3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	93	17 334	- 17 241	-99,5%
Dotations aux provisions		1 117	- 1 117	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Report en fonds dédiés				
Autres charges				
<b>Total II</b>	<b>218 534</b>	<b>266 939</b>	<b>- 48 404</b>	<b>-18,1%</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 84 185</b>	<b>217 422</b>	<b>- 301 607</b>	<b>-138,7%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	43 910	44 785	- 875	-2,0%
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
<b>Total III</b>	<b>43 910</b>	<b>44 785</b>	<b>- 875</b>	<b>-2,0%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>43 910</b>	<b>44 785</b>	<b>- 875</b>	<b>-2,0%</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>- 40 275</b>	<b>262 207</b>	<b>- 302 482</b>	<b>-115,4%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>				
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 000	2 669	2 331	87,3%
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>178 259</b>	<b>529 146</b>	<b>- 350 887</b>	<b>-66,3%</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>223 534</b>	<b>269 608</b>	<b>- 46 073</b>	<b>-17,1%</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 45 275</b>	<b>269 538</b>	<b>- 304 813</b>	<b>-117,4%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	38 790	44 580	- 5 790	-13,0%
<b>TOTAL</b>	<b>38 790</b>	<b>44 580</b>	<b>- 5 790</b>	<b>-13,0%</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole	38 790	44 580	- 5 790	-13,0%
<b>TOTAL</b>	<b>38 790</b>	<b>44 580</b>	<b>- 5 790</b>	<b>-13,0%</b>

## ANNEXE

Règles et méthodes comptables.....	5
Présentation des comptes .....	5
Méthodes générales .....	6
Autres informations relatives au bilan.....	7
Etat des échéances des créances et des dettes .....	8
Immobilisations et amortissements .....	10
Charges et produits constatés d'avance.....	11
Charges à payer – Produits à recevoir .....	11
Détail des valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	11
Fonds propres et réserves .....	12
Reports à nouveau .....	13
Résultat de l'exercice.....	13
Provisions réglementées .....	14
Variation des provisions.....	14
Filiales .....	16
Engagements hors bilan .....	17
Compte de résultat par origine et destination.....	19
Compte d'emploi annuel des ressources .....	20

## Règles et méthodes comptables

### Activité

L'association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicap associés a été créée en 1964. Elle milite en faveur des enfants aveugles et malvoyants, avec ou sans trouble associés, en s'appuyant sur l'implication forte de ses adhérents et de ses bénévoles présents sur l'ensemble du territoire. L'ANPEA a rejoint le GAPAS en 2010.

Ses objectifs sont de :

- Permettre à chaque enfant d'acquérir une autonomie optimale et de devenir un adulte citoyen, actif, heureux, épanoui ;
- Agir auprès des pouvoirs publics et de la société afin d'obtenir le respect des droits et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap ;
- Œuvrer au développement des bonnes pratiques professionnelles pour contribuer à un meilleur accompagnement, dès l'annonce du handicap.

### Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tel.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

### Faits marquants de l'année et comparabilité des comptes

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité de manière pérenne. En conséquence, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

## Méthodes générales

- **Convention de principe**

L'association arrête les comptes en respectant les principes des règlements n°2014-03 et 2018-06, modifié par le règlement n° 2020-08 du 04 décembre 2020 applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, relatif à la réécriture du Plan Comptable Général :

- Respect du principe de prudence
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- **Immobilisations corporelles et financières**

Les immobilisations corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

- **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens. Toutefois, la date de début d'amortissement des biens est le premier janvier de l'année qui suit la date d'acquisition. Les durées les plus couramment retenues sont :

Désignation	Durée (ans)
Mobilier	5 à 10
Matériel (loisirs, médical, rééducatif, de buanderie, etc....)	3 à 10
Informatique (matériel et logiciel)	3 à 5
Véhicules	5 à 7

- **Autres titres immobilisés**

Les autres titres immobilisés correspondent à des parts sociales auprès de la Caisse d'Epargne.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les VMP sont valorisées à leur coût de revient. La méthode retenue pour le calcul des plus ou moins-values est la méthode "premier entré/premier sorti ».

- **Changement de méthode suite nouveau règlement ANC 2022-06 et 2023-03**

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1er janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscale.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- L'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :

- Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
- Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».

Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :

- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
- Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
- Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

## Autres informations relatives au bilan

- L'intégralité des comptes liés aux activités conventionnées ont été apportés au GAPAS.
- L'ensemble des salariés ont été transférés au GAPAS en 2014. L'effectif au 31/12/2025 est de 2 personnes. A ce titre il n'y a pas lieu de mentionner le montant global de la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants.
- Une convention de mise à disposition de personnel a été conclue avec l'ANPEA, pour la tenue de la comptabilité de l'association, à titre onéreux.
- Une convention de compte courant a été conclue avec le GAPAS, sans rémunération.
- Il n'existe pas d'autre opération significative conclue avec des parties liées à des conditions hors marché au sein de l'association.

## Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Créances</b>	<b>Montant brut au 31 décembre 2025</b>	<b>Échéances</b>		
		à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres				
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres créances	179 788	179 788		
Personnel et comptes rattachés				
Avances et acomptes versés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat, Taxe sur les salaires				
Etat, créances diverses				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	515	515		
<b>TOTAL</b>	<b>180 303</b>	<b>180 303</b>		
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				

<b>Dettes</b>	<b>Montant brut au 31 décembre 2025</b>	<b>Échéances</b>		
		à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Redevables créditeurs				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 520	9 520		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 302	38 302		
Etat				
Autres collectivités publiques				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (2)	40 975	40 975		
Produits constatés d'avance	13 574	13 574		
<b>TOTAUX</b>	<b>102 370</b>	<b>102 370</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Dont ..... envers les sociétaires				

## Immobilisations et amortissements

Immobilisations	En début d'exercice	augmentations	diminutions	En fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 005			5 005
Terrains				
Constructions				
Installations gén, agenc et amgmts des constructions				
Autres immobilisations corporelles	8 543			8 543
Immobilisations corporelles en cours				
Participations	5 000			5 000
Autres titres immobilisés	450 000			450 000
Autres immobilisations financières				
<b>SOLDE</b>	<b>468 548</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>468 548</b>

Amortissements	En début d'exercice	augmentations	diminutions	En fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 005			5 005
Terrains				
Constructions				
Installations gén, agenc et amgmts des constructions				
Autres immobilisations corporelles	8 124	93		8 217
Autres titres immobilisés				-
<b>SOLDE</b>	<b>13 129</b>	<b>93</b>	<b>-</b>	<b>13 222</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Nature du résultat de l'exercice	Débiteur	Créditeur
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Abonnements, maintenances, services Extérieurs	515	
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Subventions d'exploitation		13 574
<b>TOTAL</b>	<b>515</b>	<b>13 574</b>

## Charges à payer – Produits à recevoir

Nature du résultat de l'exercice	Débiteur	Créditeur
<b>Charges à payer</b>		
Intérêts courus non échus		
Fournisseurs factures non parvenues		7 882
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues		
Avoirs à établir		
Provisions congés payés		8 491
Autres charges sociales et fiscales		
Autres charges diverses		
<b>Produits à recevoir</b>		
Fournisseurs avoir à recevoir		
Autres organismes produits à recevoir		
Etat - produits à recevoir		
Autres produits à recevoir	106 000	
Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs	82 953	
<b>TOTAL</b>	<b>188 953</b>	<b>16 374</b>

## Détail des valeurs mobilières de placement et disponibilités

### DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

	31/12/2025	31/12/2024
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		
Comptes à terme Caisse d'Epargne Pas de Calais	900 000	900 000
Intérêts courus sur comptes à terme	82 953	52 781
<b>SOLDE</b>	<b>982 953</b>	<b>952 781</b>
<b>DISPONIBILITES</b>		
Caisse d'Epargne Pas de Calais	186 318	14 275
Livret A Caisse d'Epargne	75 797	74 196
Livret Associatis Caisse d'Epargne Pas de Calais	125 147	174 184
<b>SOLDE</b>	<b>387 262</b>	<b>262 655</b>

## Fonds propres et réserves

	En début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>				
Fonds de dotation	84 701			84 701
Autres fonds propres sans droit de reprise	-			-
Apports sans droit de reprise	1 114 793			1 114 793
<b>TOTAL</b>	<b>1 199 494</b>			<b>1 199 494</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>				
Apports avec droit de reprise	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>			<b>-</b>
<b>SOLDE</b>	<b>1 199 494</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 199 494</b>

### RESERVES

	En début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<b>RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES</b>	<b>111 568</b>			<b>111 568</b>
<b>RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE</b>	<b>920 590</b>			<b>920 590</b>
<b>SOLDE</b>	<b>1 032 157</b>			<b>1 032 157</b>

## Reports à nouveau

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
<b>REPORTS A NOUVEAU</b>				
Report à nouveau (solde créditeur)	841 745	259 538		1 101 283
Report à nouveau (solde débiteur)	- 1 405 160			- 1 405 160
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification	- 2 949			- 2 949
<b>TOTAL</b>	<b>- 566 364</b>	<b>259 538</b>	<b>-</b>	<b>- 306 826</b>

## Résultat de l'exercice

Nature du résultat de l'exercice	EXCEDENT	DEFICIT
<b>TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>45 275</b>

## Provisions réglementées

	En début d'exercice	augmentations exercice	diminutions exercice	En fin d'exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>Réserves sur plus-values nettes d'actif</b>	23 921			23 921
<b>SOLDE</b>	<b>23 921</b>	-	-	<b>23 921</b>

## Variation des provisions

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>Provisions pour risques</b>				
151800 Provision pour risque	15 662		15 662	-
<b>Total</b>		-		-
<b>Provisions pour charges</b>				
provision pour indemnités de départ à la retraite				
provision pour restructuration				
<b>Total</b>		-		
<b>SOLDE</b>	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>Dépréciation des titres de participation</b>				
<b>Dépréciation des Stocks et en cours</b>				
<b>Dépréciation des Créances</b>				
<b>SOLDE</b>	-	-	-	-

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

## Contributions volontaires en nature

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'ANPEA correspondent au bénévolat : 27 personnes (18 membres du Conseil d'Administration et 9 bénévoles) apportent leurs concours, sous forme d'accompagnement des familles, de réunions et de suivi des différents projets de l'associations.

Pour 2025, l'aide offerte par les bénévoles représente 1294 heures qui sont valorisées à 38790 € soit une base de 30€/heure (représentant un forfait moyen heures chargées, frais divers).

## Filiales

	<b>2025</b>
<b>SCI DAPAS</b>	
Forme	S.C.I.
Capital	20 000 €
Réserves et report à nouveau	-103 934 €
Quote-part de capital détenue	25%
Valeur comptable brute	5 000 €
Valeur comptable nette	5 000 €
Prêts et avances	0 €
Cautions et avals donnés	0 €
CA HT	32 056 €
Résultats	5 219 €
Dividendes encaissés	0 €

## Engagements hors bilan

Une convention de partenariat a été signée entre l'ANPEA et l'association départementale des pupilles de l'enseignement public les PEP 69 par l'intermédiaire du CTRV (Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle), le 1<sup>er</sup> Septembre 2021. Cette convention soutient le projet de création de capsules vidéo à destination des parents d'enfants déficients visuels. Le CTRDV a versé une subvention de 60 000 € par an sur 4 ans. Un premier versement de 20 000 € a été reçu en 2021, un deuxième versement de 60 000 € a été reçu en 2022, puis un troisième versement de 60 000 € a été reçu en 2023. Il restait à recevoir au 31/12/2023 un montant de 93 000€ dont 60 000 € consommés au cours de l'exercice 2024. Un dernier versement de 33 000€ a été versé sur l'exercice 2025. Cette subvention s'est donc terminée en 2025.

Le comité handicap de la Fondation de France a décidé d'attribuer une subvention de 36 000 € destinée à financer le projet de création et de diffusion de capsules vidéo à destination des parents d'enfants déficients visuels. La Fondation de France versera la subvention sur 3 années. Un premier versement de 15 000 € a été reçu en 2022 et un deuxième versement de 10 000 € a été reçu en 2023. Il restait à recevoir au 31/12/2023 un montant de 11 000 € perçu et consommé sur l'exercice 2024.

La Région Rhône-Alpes a accordé sur l'exercice 2024 la somme de 38 885 € dont 23 149 € ont été consommés sur l'exercice. Le solde est de 15 736 € est. La Région finance le développement et l'organisation d'ateliers pour les enfants déficients visuels dans le périmètre géographique de ladite région au sein des bibliothèques et lieux culturels.

Fédération des Aveugles de France au titre du projet lecture pour un montant de 20 000 € dont 14 000 au titre de l'exercice 2025 soit un solde de 6 000 € en fin d'exercice.

	En début d'exercice	Report en Fonds dédiés	Utilisation des Fonds dédiés	En fin d'exercice
<b>Sur subventions de fonctionnement</b>				
Association CTRDV	33 000		33 000	-
FAF	6 000	20 000	20 000	6 000
Fondation de France	-			-
Crédit Mutuel	-			-
Région Rhône-Alpes	15 736		8 162	7 574
<b>SOLDE</b>	<b>54 736</b>	<b>20 000</b>	<b>61 162</b>	<b>13 574</b>

Les fonds dédiés sont utilisés afin de réaliser les projets en cours sur l'exercice. Le solde est reporté sur l'exercice suivant.

## Compte de résultat par origine et destination

### COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>54 545</b>	<b>54 545</b>	<b>332 377</b>	<b>332 377</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	54 545	54 545	332 377	332 377
- Dons manuels	7 229	7 229	9 986	9 986
- Legs, donations et assurances-vie	47 316	47 316	322 391	322 391
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>46 890</b>	<b>-</b>	<b>63 199</b>	<b>-</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie	1 010		880	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 071			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	44 809		62 319	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>61 162</b>		<b>133 570</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>15 662</b>		<b>-</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIEES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>178 259</b>	<b>54 545</b>	<b>529 146</b>	<b>332 377</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>160 983</b>	<b>37 985</b>	<b>171 344</b>	<b>72 320</b>
1.1 Réalisées en France	160 983	37 985	171 344	72 320
- Actions réalisées par l'organisme	160 983	37 985	171 344	72 320
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	-	-
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>10 011</b>	<b>10 011</b>	<b>10 011</b>	<b>10 011</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	10 011	10 011	10 011	10 011
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>49 871</b>		<b>85 584</b>	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>5 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>2 669</b>		<b>2 669</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEBIEES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>223 535</b>	<b>47 995</b>	<b>269 608</b>	<b>82 331</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 45 275</b>	<b>6 550</b>	<b>259 538</b>	<b>250 046</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	38 790	38 790	44 580	44 580
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>38 790</b>	<b>38 790</b>	<b>44 580</b>	<b>44 580</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	38 790	38 790	44 580	44 580
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>38 790</b>	<b>38 790</b>	<b>44 580</b>	<b>44 580</b>

**COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (loi n°91-772 du 7 août 1991)**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	37 985	72 320	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	54 545	332 377
1.1 Réalisées en France	37 985	72 320	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	54 545	332 377
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	7 229	9 986
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	47 316	322 391
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	10 011	10 011			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	10 011	10 011			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	-				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>47 995</b>	<b>82 331</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>54 545</b>	<b>332 377</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	- 6 550	- 250 046

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS)</b>	572 437	322 391
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	6 550	250 046
(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS)</b>	578 987	572 437

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France	38 790	44 580	Bénévolat	38 790	44 580
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>38 790</b>	<b>44 580</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 790</b>	<b>44 580</b>